

N°61

02 /// ÉDITO

Ensemble, nous
sommes plus forts

02 /// EN BREF

Nouvelle garde à la tête
de la défense incendie

03 /// FORMATION

La formation 4.0

04 /// POINT FORT

Centrales d'alarmes
regroupées: c'est parti!

07 /// ÉQUIPEMENT

Modernisation
du réseau radio ECA

07 /// EN BREF

Et la lumière fut... malgré tout!

08 /// ÉQUIPEMENT

Une nouvelle berce
de commandement

ACTUALITÉ

CENTRALES D'ALARMES REGROUPÉES: C'EST PARTI!



Ensemble, nous sommes plus forts

Ce numéro de SDIS-Actu relate une fois de plus la réalisation de nombreuses nouveautés, fruit de notre volonté permanente de moderniser nos outils et processus afin de les adapter à un environnement en constante mutation.

La mise en service réussie du CTA en avril dernier, première centrale d'urgence à opérer depuis le nouveau bâtiment de l'ECA, préfigure d'une nouvelle ère en matière de traitement des appels d'urgence dans notre Canton. La mise en service des autres centrales et des infrastructures de conduites, d'ici la fin de l'année, complètera ce dispositif. Les synergies recherchées pourront ainsi pleinement se déployer, ce qui placera notre Canton en tête de liste dans ce domaine. Outre les investissements, souvent importants, qu'il y a lieu de consentir pour faire aboutir ces projets, ceux-ci ne seraient tout simplement pas possibles sans l'engagement important de toutes les parties prenantes pour résoudre des problèmes de plus en plus compliqués, réaliser des prouesses techniques et finalement opérationnaliser les solutions retenues.

Ensemble, nous sommes plus forts. Cette maxime se vérifie chaque jour dans un monde qui se complexifie et qui nécessite d'appréhender les problèmes auxquels nous sommes confrontés de manière globale. Il en est de même pour son corollaire – seuls nous ne faisons plus rien. Merci donc à toutes et tous pour votre engagement, pour votre contribution à de nombreux projets, que ce soit au sein de votre SDIS ou au niveau cantonal. Nous contribuons tous ensemble à façonner le système de défense incendie qui sera capable de répondre aux exigences de demain.

Bel été à toutes et à tous!

LAURENT FANKHAUSER
Directeur DDIS

IMPRESSUM

Éditeur:

ECA - Laurent Fankhauser, directeur DDIS

Adresse:

ECA, Av. du Grey 111, case postale, 1002 Lausanne
sdis-actualites@eca-vaud.ch

Rédaction:

Michael Werder

Conception graphique et mise en page:

Raul Minello, Pixel Factory

Crédits photos:

Couverture et pp. 4-6: G. Michel; p. 2: ECA / D. Tuleu; p. 8: ECA / N. Farinelli.

EN BREF

Nouvelle garde à la tête de la défense incendie

Après plus de 20 ans passés à l'ECA dont 13 en tant qu'inspecteur cantonal, le col François Iff a pris sa retraite en début d'année. Un mois plus tard, c'est son adjoint, le Lt col Dominique Perrin, qui a fait valoir son droit à se retirer après 13 ans de bons et loyaux services. Tous deux ont œuvré activement à faire de la défense incendie l'institution efficiente qu'elle est actuellement.

Le premier a été remplacé par le col Florian Cuche. Le nouvel inspecteur cantonal a travaillé longtemps dans le domaine de la sécurité privée, puis au service de la protection de la population fribourgeoise et ensuite dans la même organisation, mais vaudoise. Il a également été remplaçant du chef de l'EMCC vaudois. Pompier depuis l'âge de 18 ans et officier dans les troupes de sauvetage, Florian Cuche se retrouve donc en terrain connu.

La fonction d'inspecteur cantonal adjoint est, quant à elle, désormais assumée par le Lt col Cyril Guinchard. Destiné à seconder ou remplacer Florian Cuche dans les domaines stratégiques et opérationnels, Cyril Guinchard œuvrera lui aussi dans un domaine qu'il maîtrise: il était précédemment inspecteur SP de la région Nord.

Cette nouvelle équipe est appelée à coordonner les travaux de l'inspectorat cantonal, à superviser le fonctionnement des SDIS et à se tenir à disposition des chefs d'intervention en cas de sinistre conséquent. La gestion de différents projets fait également partie de ses missions. Si l'on ajoute les compétences du binôme nouvellement en place à celles des autres collègues de la Division défense incendie et secours ainsi qu'à celles des pompiers, gageons que les défis futurs que devons affronter les services de défense incendie vaudois seront relevés de main de maître. 



La formation 4.0

MICHAEL WERDER Actuellement, dans le domaine de la formation à distance, le Canton de Vaud utilise l'outil EducExpert, outil qu'il met également à disposition des cantons latins. A partir du 1^{er} janvier 2024, cet instrument cédera sa place à une autre solution de formation à distance assistée par ordinateur (FOAD).

Le système EducExpert a satisfait durant de nombreuses années aux exigences de la formation assistée par ordinateur. Toutefois, avec l'avancée technologique et les nouvelles possibilités offertes par la digitalisation dans le domaine de la formation et de la formation continue, d'autres technologies performantes ont vu le jour.

«Le contrat nous liant à EducExpert arrivant à échéance en fin d'année 2023, l'ECA-Vaud a souhaité trouver une solution alternative permettant de maintenir et de développer les possibilités offertes aux sapeurs-pompiers dans le domaine de la formation à distance», explique l'inspecteur cantonal Florian Cuche.

C'est ainsi qu'il a été décidé d'adopter la solution Citrus Dise-

gno, dans laquelle seront reprises et intégrées les quinze formations FOAD (en trois langues) actuellement existantes ainsi que la bibliothèque commune à tous les cantons latins.

Nouvelles approches pédagogiques

Force est de constater que, dans tous les domaines, les exigences sont en constante augmentation, y compris en termes de formation et de formation continue. Le monde des sapeurs-pompiers n'échappe pas à cette tendance, y compris pour l'e-learning qui date désormais d'une dizaine d'années. C'est sur la base de ce constat que l'ECA-Vaud a opté pour la solution Disegno de Citrus qui permettra de répondre aux défis futurs de la formation théorique des sapeurs-pompiers, dans laquelle les apprenants deviennent acteurs de leur propre formation.

Cet instrument de FOAD – spécifiquement orienté vers les métiers de terrain dans lesquels il s'agit impérativement de ne pas favoriser la théorie au détriment de la pratique – comporte trois outils (destinés aux apprenants, aux administrateurs et aux concepteurs) regroupant toutes les fonctions requises pour mettre en place des formations théoriques, en gérer les contenus et créer des séquences de formation et des questionnaires d'évaluation.

L'arrivée de la réalité virtuelle

D'ici à la fin de l'année, il s'agira encore de mettre à jour certains contenus des formations ceci en étroite collaboration avec les cantons latins, notamment dans le domaine de la protection de la respiration, de la conduite d'intervention, de l'hydraulique, de la chimie et de la formation de base. Une nouvelle FOAD est même en cours de développement sur la thématique des feux de forêt afin de sensibiliser



Pour les sapeurs-pompiers en formation, le futur est déjà là!

l'ensemble des SDIS à cette thématique qui prend de l'ampleur au niveau vaudois voire, sur l'ensemble du territoire helvétique.

L'entrée en fonction officielle de cette nouvelle FOAD est prévue pour le 1^{er} janvier 2024. Toujours dans le domaine des nouveautés, au-delà du simulateur tactique déjà existant, l'ECA évalue la possibilité d'étendre la simulation tactique également dans le domaine des feux de végétation.

Par ailleurs, un simulateur APR intégrant la réalité augmentée a d'ores et déjà été acquis et permettra d'agrémenter les diverses formations dans le domaine de la protection de la respiration. //

CITRUS DISEGNO, C'EST:

- Une application orientée vers les métiers de terrain
- Des participants acteurs de leur propre formation
- Quinze formations existantes
- Une bibliothèque commune à tous les cantons latins
- La réalité augmentée bientôt intégrée aux formations PR

Centrales d'alarmes regroupées: c'est parti!

MICHAEL WERDER Initié en janvier 2015 après le recensement des besoins des parties concernées, le projet du nouveau siège administratif de l'ECA vient de franchir avec succès une nouvelle étape, celle du démarrage opérationnel du centre de traitement des alarmes 118 et des infrastructures de conduite y relatives, qui sera suivi prochainement par l'activation des centrales d'alarme des partenaires de l'ECA.



Ce regroupement résulte de la volonté du Conseil d'Etat de renforcer la qualité du traitement des appels et gérer, de façon efficace, l'augmentation des appels et la complexité croissante des réponses à apporter aux requérants.



Le dernier tournus opérationnel au CTA Pully. De gauche à droite, Eric Bezençon, José Gallego, Pierre-Alain Mury, Séverine Chaube, Dominique Perrin, Ivo Miguel Rodrigues.

Inaugurées officiellement en janvier, les nouvelles infrastructures des centrales d'urgence 117, 118, 144, de la centrale téléphonique des médecins de garde CTMG, de celle de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges CGTA, ainsi que du poste de commandement des opérations de l'Etat-major cantonal de conduite (PCO-EMCC) sont désormais prêtes à accueillir leurs occupants.

Des appels toujours plus nombreux et complexes

Ce regroupement résulte de la volonté du Conseil d'Etat de renforcer ultérieurement la qualité du traitement des appels et de gérer de façon efficace l'augmenta-

tion permanente des appels ainsi que la complexité croissante des réponses à apporter aux requérants.

Un tel regroupement est destiné non seulement à faciliter les échanges d'informations entre les différents partenaires du secours, mais également à mutualiser les moyens techniques, générant ainsi une réduction des coûts des plus intéressantes.

Le CTA-118 est le premier à investir les lieux

C'est ainsi que, dans la nuit du 26 au 27 avril 2023, le centre de traitement des alarmes 118 (CTA-118) a emménagé dans son nouvel écrin au siège de



Des locaux sécurisés

Ce centre ultra moderne, pour l'heure unique en Suisse, répond également à des normes sécuritaires strictes et complexes. Ceci n'a en revanche pas péjoré les espaces professionnels et les locaux de vie, parties intégrantes du projet. Aussi, des ameublements confortables et spacieux permettent aux collaborateurs d'évoluer dans un grand espace, mais convivial et relativement chaleureux.

A l'instar des anciens locaux de Pully, particulièrement exigus, le nouveau centre a été dimensionné autour d'une salle d'engagement 118 accueillant 9 postes opérateurs et officiers CTA, d'une salle de débordement 118 équipée de 7 postes opérateurs, pouvant être activée en cas d'opérations multiples ainsi qu'une base arrière, centre opérationnel de défense incendie et secours (CODIS), permettant de conduire toutes les montées en puissance ou gestion de crise lors d'événements conséquents.

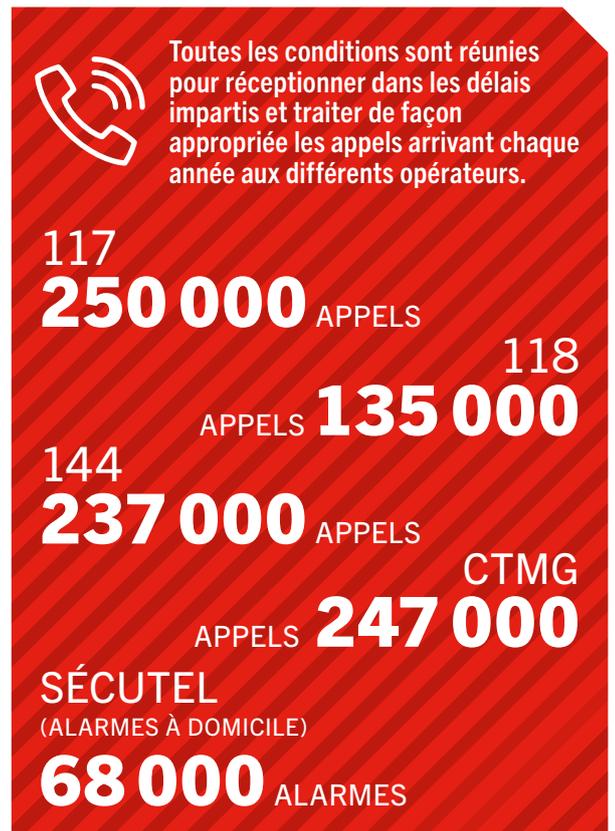
Une technologie performante

A ce titre, la technologie à disposition permet à présent de paramétrer de multiples scénarios de gestion de crise en appui de plans de coordination ou sectoriels. Enfin, il est à noter que, simultanément à cet emménagement, l'organisation interne du CTA a également ►

l'Établissement cantonal d'assurance à Lausanne. Cette migration a nécessité l'engagement d'une soixantaine d'intervenants provenant du service opérations et du service support de la DDIS ainsi que de nombreux collaborateurs de différents services de l'ECA et partenaires techniques externes

Tests préalables

Au préalable, de nombreux tests de fonctionnement et de conformité avaient été réalisés, incluant plusieurs SDIS, ingénieurs et techniciens de l'ECA ainsi que des divers spécialistes externes. L'objectif de ces tests en situation réelle était d'obtenir un «feu vert» à cette migration. En effet, si le système d'exploitation ProSDIS est conservé, l'ensemble des infrastructures ont été renouvelées ou modernisées. Ainsi, les systèmes ont subi volontairement plusieurs sur-sollicitations de résistance à la charge et contrôle de leur bon fonctionnement.



RESPECT DES NORMES

Ce projet a été réalisé dans le respect de la norme EN 50518, norme européenne relative aux centrales de contrôle et de réception des alarmes. Cette norme comprend trois volets:

1 Le premier régit les exigences concernant l'emplacement et la construction (locaux modernes et sécurisés, protection complète du bâtiment contre le risque incendie, la foudre et les surtensions, protection anti-effraction, contrôle des accès, ventilation et système de détection de gaz et espace de restauration et de repos).

2 Le deuxième volet concerne toutes les exigences techniques (distribution d'énergie, réception d'alarme avec identification de l'objet, de la date, de l'heure et du type, divers enregistrements, sauvegarde sécurisée des données, procédures de vérification de maintenance, contrôles réguliers, données et liaisons sécurisées, etc).

3 Le troisième aspect concerne les procédures et exigences de fonctionnement (planification d'urgence en cas d'événement imprévu, fonctionnement 24 h sur 24 toute l'année, permanence de deux opérateurs au minimum, formations et formations continues des opérateurs, documentation des processus, concept de panne, audits annuels).

- ▶ évolué avec la nomination de plusieurs chefs de salle 118. Ces opérateurs professionnels seront formés dans le but d'apporter une meilleure réponse opérationnelle et soutien auprès des SDIS tout en améliorant la coordination inter-partenaire.

Arrivée imminente des partenaires

Successivement, la centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG), la centrale d'appels d'urgences sanitaires (CASU144) vont intégrer ces locaux à la fin de l'été et seront suivis, courant octobre 2023, par la centrale vaudoise police, regroupant les opérateurs du 117, du bureau renseignement police (BRP) et les opérateurs de trafic professionnels (OTP) ainsi que la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (CGTA).

In fine, quelque 54 opérateurs pourront simultanément prendre place dans cet espace de 1200m² en

«open-space» pour la prise en charge et le traitement d'une charge annuelle d'appels estimée entre 800 000 et 1 000 000 dans un proche avenir. Il est à noter que chaque entité évolue en pleine autonomie et conserve ces prérogatives administratives ou statutaires.

Bases arrière

Pour compléter ces infrastructures, la centrale vaudoise police, la protection civile vaudoise ainsi que la direction générale de la santé disposent également de bases arrière utiles à toute montée en puissance d'un événement propre à leur sphère de compétence. Enfin, l'État-major cantonal de conduite (EMCC) prendra par la suite possession du poste de commandement opérationnel (PCO) actuellement dans les locaux de la police cantonale. ///



Modernisation du réseau radio ECA

MICHAEL WERDER L'ECA est en cours de déploiement de son propre réseau radio numérique.

Ce réseau DMR a été installé dans plus de 20 sites radios sur l'ensemble du Canton. Ce projet a nécessité le changement de tous les terminaux radios. Tous les véhicules sont désormais équipés de radios mobiles Tait. De plus, le système d'attribution des radios portables a évolué en passant d'une attribution aux organes d'intervention (OI) à une attribution individuelle aux membres DPS. Cela représente 2400 radios portables distribuées. A ceci s'ajoutent plus de 50 radios portables attribuées à des véhicules DAP ainsi qu'environ 80 radios portables ATEX (atmosphère explosive).

Dans ce contexte, divers tests de couverture et de matériel ont été réalisés qui ont permis de constater que la qualité des communi-

cations pouvait être grandement améliorée selon les microphones et garnitures de casque utilisés. Le choix stratégique de fournir un set uniforme et fonctionnel a donc été pris par l'ECA. Ceci correspond à un investissement complémentaire de 1,6 million de francs. Afin d'acquérir le matériel le plus adapté, l'ECA a travaillé, en collaboration avec son fournisseur, au développement d'un microphone répondant spécifiquement aux besoins des SDIS.

Après le test de plusieurs prototypes, l'ECA a acquis un premier lot de 100 nouveaux microphones pour effectuer, courant du premier semestre 2023, des essais en conditions réelles. Diverses garnitures de casque seront également évaluées. Dans un deuxième

temps, plusieurs SDIS recevront un échantillon de matériel à tester. Une fois le set microphone-garniture validé, l'ECA procédera aux commandes définitives et à la distribution du matériel.

La passage des communications radio en mode DMR nécessite encore de finaliser les concepts opérationnels et d'élaborer un concept de formation des utilisateurs. Cette migration est planifiée dans le courant 2024. //



EN BREF

Et la lumière fut... malgré tout !

Pénurie de courant, délestage, blackout ou pas? Partageant l'adage «mieux vaut prévenir que guérir» et faisant suite à la mise sur pied de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) par le Conseil d'Etat pour coordonner les mesures préparatoires de l'ensemble des partenaires étatiques, l'Etat-major de conduite SDIS (EMC-SDIS), conduit par l'ECA, a également été activé. Son objectif principal était de vérifier l'état de préparation des sapeurs-pompiers vaudois à faire face à une telle situation. Par chance, les investissements visionnaires de l'ECA consentis depuis plusieurs années pour garantir un fonctionnement de notre environnement en «mode dégradé» a eu comme conséquences de minimiser les mesures supplémentaires qualifiées de mineures.

Afin de préciser quelques éléments, l'EMC-SDIS a notamment édicté une directive opérationnelle destinée aux SDIS, qui clarifie les mesures à prendre pour pou-

voir intervenir en mode potentiellement dégradé. Les différents volets de cette directive s'adressent de façon ciblée, explicite et concise aux sapeurs-pompiers membres des SDIS ainsi qu'aux commandants et aux membres des états-majors.

Par ailleurs, un effort a également été consenti, en collaboration avec l'EMCC, sur le concept d'approvisionnement en carburant. Des moyens mobiles de ravitaillement supplémentaires ont ainsi été acquis avec la possibilité de s'approvisionner dans quatre stations-service réservées aux services d'urgence et disponibles en tout temps. Néanmoins ce concept d'approvisionnement devra prochainement être développé afin de satisfaire aux besoins des zones extra-urbaines. Il est à noter que l'ECA a effectué des tests 1:1 en simulation de blackout sur toutes les infrastructures secourues du réseau cantonal d'alarmes et que l'ECA a mis à disposition des points de rencontre d'urgence (PRU) communaux plusieurs centaines de radio portatives analogiques, en complément des radios Polycom déjà attribuées. //

ÉQUIPEMENT

Une nouvelle berce de commandement

MICHAEL WERDER Le Canton de Vaud a prévu de se doter d'une berce de commandement qui est actuellement en phase d'élaboration et qui sera disponible dans le courant du deuxième semestre 2023.

Ce conteneur contiendra tout le matériel nécessaire pour compléter l'équipement des véhicules de commandement cantonaux, à savoir deux tentes de 30 m², deux tentes de 15 m², du matériel bureautique, des génératrices, des tables et des chaises, du matériel de chauffage, etc.

Regrouper les commandements

Le matériel embarqué dans cette berce permettra de mettre en place une sorte de «citadelle commune» en cas de déclenchement d'une situation ORCA dans le cadre de laquelle la plupart des véhicules de commandement



cantonaux seraient mobilisés. Les différents éléments de la structure sont prévus pour être montés en X et comporter, en son centre, un centre opérationnel tactique commun.

Un lien direct pourra ainsi être créé entre les véhicules de commandement des sapeurs-pompiers, de la police, du service sanitaire, de la protection civile, et de l'État-major cantonal de conduite. ///



MOBILISABLE PAR LE CTA

Stationnée dans les dépôts du SSCM, la berce de commandement pourra être mobilisée par l'ECA. Dans un premier temps, elle sera alors transportée sur le site de l'intervention et mise en place par le SPSL puis elle sera exploitée par la PCi.